



**Acheteur :**

Communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »  
2, avenue de la Gare  
87000 TONNERRE

**Rapport de présentation et d'analyse des offres**

Procédure : Appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 du Code de la commande publique

Marché n°2025 – SE – 3

Tri et conditionnement des déchets recyclables issus du territoire de la CCLTB

# 1 – Objet de la consultation

## 1.1 Objet de la consultation

### Pouvoir adjudicateur

Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne".

### Procédure

Procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, dans le respect des dispositions des articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 & R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

### Objet du marché

Le présent marché a pour objet le tri et le conditionnement des déchets recyclables issus du territoire de la CCLTB. La prestation comprend principalement :

- La pesée des camions, la réception des déchets sur des aires spécifiques du centre de tri, le contrôle qualitatif des déchets en entrée du centre ;
- Le stockage des déchets avant le tri en centre ;
- Le tri du flux en mélange des emballages, des papiers ;
- Le stockage des matériaux après tri ;
- Le conditionnement des matériaux triés suivant les prescriptions techniques minimales édictées par CITEO ;
- Le chargement des matériaux triés et conditionnés dans les camions des filières de reprise ;
- Le transport et l'élimination des refus de tri ;
- L'édition des rapports et bilans périodiques demandés par la CCJ ;
- Les sondages nécessaires à l'établissement des taux de refus de tri et de valorisation matière ;

### Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter du 1er janvier 2026.

Le démarrage des prestations est prévu au 1er janvier 2026 et le marché s'achèvera au 31 décembre 2027.

Ce marché est renouvelable deux fois par reconduction tacite pour une durée d'un an.

La durée maximale du marché ne pourra excéder quatre ans.

### Lots

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : l'allotissement risque de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations.

### Variantes

Aucune variante à l'initiative de la collectivité n'est prévue.

Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées, elles doivent être chiffrées et présentées sous la forme de celle prévue à l'acte d'engagement.

Cependant, l'offre présentée par le candidat doit être conforme au cahier des charges.

### Négociation

La négociation étant interdite dans le cadre d'un appel d'offre, aucune négociation ne sera menée.

### Prestations Supplémentaires Éventuelles (PSE)

Le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ou obligatoire.

## 1.2 Procédure de consultation

### Publication

Consultation publiée le 10/10/2025 sur la Plate-Forme Synapse, au BOAMP sous la référence 25-113230et au JOUE sous la référence 675422-2025.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025  
Reçu en préfecture le 12/12/2025  
Publié le  
ID : 089-200039642-20251210-117\_2025-DE

### Date limite de remise des plis

Le 10/11/2025 à 12h00.

Date ouverture des plis

Le 10/11/2025 à 12h28.

## 2 - Examen des candidatures

## 2.1 Entreprises ayant téléchargé un dossier de consultation

2 opérateurs économiques (hors prestataires spécialisés dans la veille de marchés publics) ont téléchargé un dossier de consultation en s'identifiant sur la plateforme :

- ONYX EST - PAPREC

1 opérateur économique a répondu à la consultation en déposant un pli :

- PAPREC

## 2.2 Analyse des candidatures

#### **Voir Annexe n°1 - Rapport d'ouverture des plis.**

## 2.3 Proposition de la commande publique

La candidature et l'offre de l'entreprise PAPREC est recevable.

## 3 - Examen des offres

### 3.1 Rappel des critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante :

Critères dans l'ordre d'importance		Pondération
1	<p style="text-align: center;"><b>Prix</b></p> <p>Apprécié sur la base de la DQE</p>	<b>60 points</b>
2	<p style="text-align: center;"><b>Valeur technique</b></p> <p>Appréciée sur la base d'un mémoire technique comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dimensionnement de l'offre : 10 points</li> <li>▪ Organisation du service : 20 points</li> <li>▪ Organisation du contrôle, modalités du suivi du service et logiciel de suivi des données : 5 points</li> <li>▪ Performances environnementales de l'offre : 5 points</li> </ul>	<b>40 points</b>

### 3.2 Méthode de notation- Critères par critères

### **Critère n° 1 : « Prix » sur 60**

Le montant servant à l'analyse est celui du montant total estimatif indiqué dans au DQE.

La formule utilisée pour comparer les offres est la suivante :

Note attribuée au candidat =  $60 \times (\text{Montant de l'offre moins-disante} / \text{Montant de l'entreprise analysé})$

## Critère n° 2 : « Valeur technique » sur 40 points

La valeur technique est appréciée au regard du mémoire technique et en fonction des sous-critères ci-dessus. Chaque sous-critère est noté en application du barème suivant :

- Pas de précision ou ne répond pas au besoin = 0
- Répond insuffisamment au besoin = 1
- Répond de façon peu satisfaisante au besoin = 2
- Répond moyennement au besoin = 3
- Répond de manière satisfaisante au besoin = 4
- Qualité optimale = 5

Dimensionnement de l'offre : Note sur 5 multipliée par 2 pour obtenir une note pondérée sur 10 points

Organisation du service : Note sur 5 multipliée par 4 pour obtenir une note pondérée sur 20 points

La note globale de chaque candidat est déterminée de la façon suivante : les notes obtenues pour chacun des sous-critères sont pondérées en fonction du poids qui leur est attribué dans le RC, ces notes pondérées pour chaque critère sont ensuite additionnées afin d'attribuer à chaque offre une note globale. Les offres sont donc classées conformément à leur note globale par ordre décroissant.

L'analyse des offres prend fin avec l'addition des notes des critères n°1 et 2. L'offre ayant obtenu la meilleure note est retenue comme étant économiquement la plus avantageuse.

### 3.3 Analyse des offres- Critères par critères

#### REMARQUES GENERALES SUR LES OFFRES

L'offre reçue est de bonne qualité et répondent aux exigences attendues, exprimées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières et le Règlement de Consultation.

#### OFFRE ANORMALEMENT BASSE

Aucune offre n'est suspectée d'être anormalement basse.

#### Le détail de l'analyse est présenté en Annexe 2.

Les travaux d'analyse ci-dessous sont établis en fonction des sous-critères énoncés Règlement de Consultation et listées à l'article 3.1 ainsi que le barème indiqué à l'article 3.2.

Les notes obtenues par les entreprises sont les suivantes :

##### 1. Les prix

Entreprise	Montant estimé HT	Total 60 points	Classement
PAPREC	25 810 €	60	1

##### 2. Valeur technique

Entreprise	Dimensionnement Note sur 10	Organisation du service Note sur 20	Modalités Note sur 5	Performances environnementales Note sur 5	Total 40 points	Classement
PAPREC	10	16	5	4	35	1

### 3.4 Classement des offres

Entreprises	Prix Note /60	Valeur technique Note /40	Note sur 100	RANG
PAPREC	60	35	95	1

### 3.5 Appréciation

En résumé, l'offre de PAPREC, telle que détaillée dans son Mémoire Technique, fournit des engagements précis (taux de captation/freinte) et des descriptions exhaustives des moyens humains, matériels, logiciels et organisationnels mis en œuvre pour répondre aux quatre sous-critères de la Valeur Technique définis par le RC. L'offre met en avant la modernité du nouveau centre de tri de Migennes (Trivalo 89) et son alignement sur les meilleures pratiques du groupe.

## 4 - Proposition des services de la CCLTB

Compte tenu de l'analyse des différentes offres des entreprises candidates, il est proposé à la CAO :

- de retenir l'offre suivante :
  - PAPREC pour un prix unitaire de 290 € HT la Tonne, soit un coût estimé mensuel de 25 810 € HT, ce qui représente une augmentation de 2,21% par rapport aux tarifs 2025.